

Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

INFo Comité Nº6

Olympiade 2017/2020 - Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 15 septembre 2018





prochaine réunion le 1^{er} décembre 2018 à 14 heures

PRESENTS:

Gérard GUINGOUAIN, Christophe CARRANO, Chantal AUMERSIER, Jean-François GIRAUD, Sylvère GARNIER, Patricia BUREAU, Jean-Pierre MARC, Robert BLOT, Laurence BOURGET, Daniel BRUGERON, Elisabeth GHIRARDI, Josiane GIBERT, Agnès LARGILLET, Sylviane LAURENCE, Eloïse LEPLONGEON, Jean-Marie BAVENT, Gérard LEVAVASSEUR.

Valérie assurait le secrétariat.

ABSENTS EXCUSÉS:

Maureen LEBOUTEILLER, Ludovic BOUET, Gérard LEGOUPIL, Isabelle GUERY-KALISZCZAK.

ABSENTS:

Valérie BERTRAND, Tanguy BIDAUD, Patrice CHARLET, Valérie GALL.

Gérard GUINGOUAIN ouvre la réunion à 14h00. Il indique quelques dates importantes :

- Prochaine réunion du comité directeur, le 1^{er} décembre 2018 à 14h
- Assemblée générale du Comité Régional, le 10 mars 2019 à 14h à Hérouville St Clair
- Assemblée générale de la F.F.T.A. le 30 mars 2019

Le calendrier extérieur concerne les compétitions se déroulant entre le 01/04 et le 30/09 :

- Ouverture saisie clubs, du 1^{er} octobre au 17 novembre
- Validation départements, du 18 novembre au 30 novembre
- Validation régionale, lors de la réunion du comité directeur, le 1^{er} décembre

Autre information, au sujet du règlement Européen dit R.G.P.D « Règlement Général de la Protection des Données Personnelles », ce dernier renforce le droit des personnes, la Fédération a rédigé des fiches pratiques que vous pouvez retrouver sur l'extranet. Au niveau du Comité Régional, il est décidé de ne plus diffuser l'adresse des destinataires dans les envois groupés.

A noter également, la baisse du nombre de licenciés. La F.F.T.A. compte 3.000 licenciés de moins que la saison dernière, pour la Normandie nous enregistrons une perte de 380 licenciés, (7.92 %).



Christophe CARRANO nous informe qu'à ce jour, le bilan est positif. Le Comité dispose de 30 000 € en début de saison.

Un bémol sur le CNDS, nous avions demandé 11.500 €, seuls 1.500 €uros ont été octroyés et ce pour le volet sport santé. Christophe CARRANO envisage de se rapprocher du Comité Handisport pour former les cadres de l'E.T.R. dans un premier temps et l'étendre aux clubs par la suite.

Le Comité Régional a également effectué une demande de F.D.V.A. (fond de développement de la vie associative). Le dossier a été déposé en juillet. Deux actions ont été présentées, (celles refusées par le CNDS), le rassemblement jeunes et l'aide à la structuration des clubs. Il a été demandé 10.000 €uros. Le dossier est en cours d'instruction.

Le trésorier revient sur la tarification des interventions des brevets d'état, il propose d'augmenter celle-ci afin de pouvoir augmenter les cadres qui interviennent au sein des clubs et des comités départementaux. Actuellement les tarifs facturés sont de :

- → Tarif ½ journée (moins de 4 h) : 120,00 €uros net.
- → Tarif journée (entre 4h et 8 h) : 240,00 €uros net.

Le bureau propose :

→ Tarif moins de 2h : 80,00 €uros net.

→ Tarif ½ journée (moins de 4 h) : 150,00 €uros net.

→ Tarif journée (entre 4h et 8 h) : 300,00 €uros net.

Cela revient à 21 €uros net de l'heure pour le cadre.

Après débat des membres du Comité Directeur, il est proposé de s'engager sur deux ans, 1€ de plus pour la saison 2018/2019 et 1€ pour la saison 2019/2020, ce qui donne, les tarifs suivants :

→ Tarif moins de 2h : 70,00 €uros net.

→ Tarif ½ journée (moins de 4 h) : 135,00 €uros net.

→ Tarif journée (entre 4h et 8 h) : 270,00 €uros net.

Cette proposition a été votée à l'unanimité.

Les frais de déplacement et de restauration restent à la charge du club ou du comité départemental.



PRESENTATION DU NOUVEAU P.C.R.A

Pour rappel, Denis BONFARDIN a démissionné au 31 août 2018, il a fallu renommer un nouveau P.C.R.A. Le Comité Régional en bureau restreint, a décidé de procéder à un vote en proposant deux candidats. Les arbitres actifs ont voté et Gérard LEGOUPIL a été élu et nommé P.C.R.A.

Tout ce qui concerne l'arbitrage doit être adressé à Gérard LEGOUPIL avec copie au secrétariat.

Jean Marie BAVENT demande à ajouter au règlement intérieur, le mode de désignation du P.C.R.A. La proposition d'un candidat par les membres du bureau avec validation par les membres du comité directeur. L'article sera proposé à l'assemblée générale du 10 mars 2019.



NOUVELLE TENUE ARBITRE

La tenue de tous les arbitres devra être changée d'ici deux ans.

Une première commande sera faite au mois de décembre, la tenue coute 93 €uros après déduction des 25 €uros d'aide de la F.F.T.A.



Le comité régional prend en charge 40 €uros sur chaque tenue, reste 53 €uros à charge du Comité départemental ou du club.

Le Comité Régional se charge de commander les tenues à réception de la commande et du paiement des Comités Départementaux

Le Comité Régional offre la tenue pour le P.C.R.A. Il participe à hauteur de 50 % pour celle des P.C.D.A.

Le kit contient, une parka, une veste, un polo et une casquette.



Compte rendu des commissions :

- Commission Formation:

La commission a réfléchi sur les points suivants :

Comment appréhender l'encadrement dans les clubs ?

Le CRNTA compte 122 E1, répartis dans 59 clubs sur 95. 1083 licenciés (sur les 4420 de la saison précédente) ne bénéficient pas des services d'un entraineur fédéral dans leur club.

4 clubs disposent d'E2 sans avoir d'E1. En considérant que la fonction de l'E2 est la compétition, se sont 1237 licenciés (28 %) qui sont « privés » de la démarche fédérale.

Sans remettre en cause la démarche fédérale, mais plutôt que d'avoir un « encadrement » de bonne volonté qui voudra bien faire sans nécessairement connaître les bonnes bases, pourrait-on envisager une « formation maison » construite sur la base des fondamentaux de la démarche fédérale mais sans rentrer dans la technicité d'une formation fédérale ?

Les formations doivent répondre à 2 attentes. D'une part permettre une augmentation du nombre de compétiteur. Ce qui existe à ce jour et ce qui va se mettre en place avec la réforme permet d'y répondre. La seconde attente et d'augmenter le nombre de pratiquant, et c'est un des indicateurs demandé par le ministère, pour évaluer le plan de développement de la FFTA. Cela a était présenté lors de la dernière AG de la FFTA au président de CD et CR.

Travailler sur un référentiel Régional, en s'appuyant sur la démarche fédéral (mais allégée) pour construire un outil qui permettrait de former des cadres « maison ».

Les cadres formateurs

Comment faire pour augmenter l'effectif de cadre formateur du CRNTA ? Débaucher un cadre d'une autre structure ? Recruter et le former (au risque de le voir partir au terme de la formation) ? Développer notre offre de formation et les compétences de nos cadres.

Se rapprocher de l'université et la filière Staps pour avoir un stagiaire et le faire travailler sur le développement général du CR. Le recrutement direct va se heurter à risque économique lié aux ressources financières qu'il faudra trouver pour pérenniser le poste. Des dispositifs d'aide existent encore (PSE, apprentissage, contrat de pro, PEC), mais cela ne doit pas être la raison d'être d'un recrutement. C'est le projet qui doit être le moteur. D'autant qu'un besoin « primaire » existe, est celui de répondre aux besoins des clubs. Dans le 76, Benjamin a encore de la disponibilité par rapport au temps de travail effectué pour le CR.

ETAN

Comment le CRNTA peut-il agir, par le volet de la formation, pour inciter des clubs à être dans la démarche ETAF ? Travailler avec la commission Jeunes pour une ETAN adaptée à nos objectifs, nos moyens, nos structures, tout en étant compatible avec les objectifs généraux de la FFTA. Mise en avant des clubs formateurs. Attendre les propositions de la commission Jeunes.

La Formation professionnelle

Promotion du CQP Animateur, dans une région où le tourisme est un acteur économique à ne pas négliger et qu'il existe sur le territoire une volonté de développer les activités de pleine nature. Intégrer le CQP Animateur TA dans le cursus universitaire STAPS. Formation continue à destination des professionnelles de l'Animation, pratiquant du tir à l'arc dans les structures d'accueil, modalités, reconnaissance, thèmes, financement, prise en charges.

Programmer un CQP Animateur cette saison.

Reprendre contact avec la fédération de chasse du Calvados et faire une proposition de formation pour les chasseurs à l'arc.

La formation des dirigeants

Il existe déjà une offre au niveau des départements dont le CRNTA pourrait se faire le relais d'information auprès des CD et clubs, mais également proposer un panel de formation en matière de gestion, compta, responsabilité des dirigeants, gestion de projet, la vie associative,

Décision suite au compte rendu de la commission formation. Le Comité Régional propose une formation régionale reconnue au niveau régional pour animer dans les clubs avec des compétences pour garder les bases de la démarche fédérale.

La commission formation va travailler avec les cadres de l'ETR sur le référentiel et le contenu. Une présentation de cette formation sera faite pour le 1^{er} trimestre 2019. Cette proposition est votée à l'unanimité.

Pour la formation CQP, qui est maintenant de 80 heures au lieu de 40 heures, la commission formation a proposé de faire la formation sur deux semaines mais pas forcément à suivre, elle propose de mettre en place une formation en s'associant pourquoi pas avec des structures locales pour utiliser leurs infrastructures.

Cette formation s'élèvera à 1.120 €uros, elle pourrait se dérouler du 11 au 15 février et du 15 au 19 avril 2019

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Commission Sportive :

Jean Pierre MARC précise que la réunion de la commission sportive se tiendra samedi prochain, à ce jour, il est donc difficile de faire un bilan. Le compte rendu sera adressé au Président et aux membres de la commission après la réunion.

Commission Arbitres :

Le Président étant absent, ce point n'a pas été abordé.

Commission Jeunes :

Maureen LEBOUTEILLER n'étant pas présente, Sylvère présente le compte rendu, la commission souhaite maintenir le règlement ETAN, celle-ci n'est pas pour la proposition de Romain avec 5 archers mais plutôt avec 3 ou 4 archers. La commission souhaite maintenir le tir FITA au rassemblement régional jeunes mais à la place du tir ludique, faire découvrir le tir Beursault.

Gérard GUINGOUAIN attend des propositions concrètes de la commission jeunes car il ne s'agit là que des axes de travail.

Commission structuration des clubs :

Gérard GUINGOUAIN indique que la commission structuration et labellisation de la F.F.T.A. travaille actuellement sur la refonte des labels pour répondre aux objectifs du projet fédéral.

Dans cette perspective, pour que tous les clubs soient labellisés sur le même format en même temps, la F.F.T.A. a pris la décision de prolonger la date de fin de validité initiale de votre label <u>du 31/08/2019</u> au 31/08/2020.

Pour bénéficier de cette prolongation, il vous faudra avoir renouvelé votre affiliation au plus tard le 31/10/2018.

- Commission Parcours:

Ce point n'a pas été abordé.

- Commission Communication :

Sylvère GARNIER nous informe que la gestion du site est limitée à 3 personnes, Gérard GUINGOUIAN, Président du Comité Régional, Christian GIBERT, concepteur et Valérie, assistante administrative.

Il n'y aura pas d'accès de complaisance.

Un comité de contrôle va être constitué, il serait composé de deux ou trois personnes chargées de relecture périodique du site pour signaler les obsolescences, les coquilles etc...

Christian GIBERT est remercié ici pour le travail effectué.



A ce jour, le Comité Régional verse une aide DE 1.500 €uros uniquement pour l'organisation d'un championnat de France.

Le bureau propose aux membres du comité directeur de créer un fonds de réserve, en ajoutant une participation de 1 €uro, somme qui serait dédiée à l'aide attribuée aux organisateurs d'évènement nationaux. Cela représente un €uros par licencié.

Il a été proposé :

- Une aide de 2.000 €uros pour l'organisation d'une Coupe de France
- Une aide de 2.000 €uros pour l'organisation d'un Championnat de France
- Une aide de 1.000 €uros pour l'organisation d'un T.N.J.
- Une aide de 1.000 €uros pour l'organisation D'un bouquet provincial
- Une aide de 500 €uros pour l'organisation d'une D1 ou D2

Cette proposition est votée à l'unanimité, elle sera proposée aux votes lors de la prochaine assemblée générale.

Un débat s'est ouvert sur le fait que les licenciés « sans pratique » ne devraient pas payer cette somme de 1 €uro, la licence étant déjà élevée ; Le Comité régional propose de baisser la part « Ligue » de 15 €uros à 10 €uros pour la prochaine saison. Résultat du vote : pour = 7 contre = 5 abstention = 5 Cette proposition sera présentée à la prochaine assemblée générale.



Nouveau schéma des formations fédérales d'encadrement

Le Projet fédéral « Horizon 2024 », dont vous avez eu connaissance, intègre la refonte du schéma des formations fédérales d'encadrement.

C'est en ce sens que le Comité Directeur a voté, le 16 juin dernier, la création de la formation « Entraîneur Fédéral », qui entrera en vigueur le 1er janvier 2019 et qui se substitue aux formations fédérales «Entraîneur 1 » et « Entraîneur 2 ».

Cette réorganisation a été initiée dans le but de rendre plus lisible l'offre de formation fédérale. Une formation non diplômante (Assistant entraineur) et une formation diplômante (l'Entraineur Fédéral) composent désormais cette offre. Nous devions également faire évoluer les compétences des entraineurs diplômés pour nous adapter à la réalité de terrain. (entraineurs également formés pour la préparation et le coaching en compétition)

Les conditions d'entrée en formation sont identiques à celles de l'actuel Entraineur 1.

Organisée sur un socle minimum de 48 heures, cette formation permettra aux candidats d'acquéri<mark>r de</mark>s compétences :

- transversales : la sécurité, l'action au sein d'un projet de club,
- pour entraîner : Accueillir des archers débutants, les faire progresser et les orienter vers la pratique compétitive si ils le désirent.
- pour coacher : préparer les archers à la compétition, agir en compétition pour favoriser l'atteinte de l'objectif.

Dans un souci de cohérence pédagogique et d'harmonisation de la formation dans l'ensemble des régions, il est nécessaire de l'organiser sur une année « civile » en lieu et place d'une saison sportive.





Gérard LEVAVASSEUR indique que le Comité Départemental de la Manche organisera une coupe de France. Ils attendent 800 archers. 4 départs sont prévus.

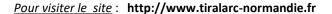


Jean Marie BAVENT demande où en est la réunion prévue avec les cadres de l'ETR concernant le partenariat avec une archerie ? Gérard GUINGOUAIN répond qu'il n'y a pas encore eu de réunion, celle-ci sera programmée pour fixer les limites en matière de conseil auprès des jeunes du collectif régional.

ATTENTION! Changement d'adresse e-mail: secretariat@tiralarc-normandie.fr

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

La prochaine réunion du Comité directeur se tiendra le 1^{er} décembre 2018 à 14h à Hérouville Saint Clair.





Si vous souhaitez modifier, ajouter ou corriger des informations, N'hésitez pas à contacter le secrétariat permanent Tél. : 02.31.94.53.09 - Fax : 02.31.94.50.51

E-mail: secretariat@tiralarc-normandie.fr